

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - avril 2006 - n°89



Débat du mois :

« Du soleil des indépendances à l'ombre des dictatures »



Editorial

La grippe aviaire, l'affaire d'Outreau, le CPE... et l'élection du Boni Yayi

Des « 7-9 » du matin jusqu'aux journaux télévisés du soir, en passant par nos quotidiens et nos hebdomadaires préférés, ce que l'on appelle l'actualité défile à toute allure. Le CPE a chassé l'affaire d'Outreau, qui a chassé la grippe aviaire, qui avait chassé les caricatures de Mahomet, qui avaient chassé le débat sur l'article 4, souvenez-vous, « le rôle positif de la colonisation ». Nous sommes informés ! Si l'on ajoute à ce défilé, les vedettes permanentes que sont l'Irak, le Hamas et Israël, et depuis peu l'Iran, devons-nous nous étonner que l'Afrique ait du mal à se faire une place dans ce ballet des grands sujets médiatiques ? Mis à part quelques articles ou documentaires - citons les orphelins du génocide au Rwanda, (*Le Monde* du 17 mars), ceux sur le Sida au Kenya, (le documentaire de l'Unicef sur Capital le 30 mars) -, sur la visite parisienne de la présidente du Sierra Leone pour la Journée de la femme, nos médias, à quelques exceptions près, ont peu de temps et de place à consacrer à l'Afrique subsaharienne. Et pourtant, ce continent plus vaste que l'Europe, est en train de connaître des changements en profondeur.

Ne parlons pas d'économie, puisque tous les indicateurs sont à la hausse, parlons plutôt des sujets qui fâchent, de ceux sur lesquels nous sommes le plus critiques parce que nous avons été le plus déçus, c'est à dire de la paix,

de la démocratie, des droits de l'homme.

Le Bénin vient de montrer que des élections en Afrique peuvent être exemplaires, et dans leur déroulement, et dans leurs résultats. Un « homme nouveau », Boni Yayi a été élu le 19 mars à une confortable majorité et sa victoire à la loyale inaugure une troisième alternance acceptée et prometteuse. Vous lirez dans cette *Lettre* ce que Philippe David, bon connaisseur des pays du Golfe de Guinée, pense de cet événement qu'il replace dans l'évolution qui s'est produite depuis le début des années 1990. L'alternance démocratique et la transmission pacifique du pouvoir ne sont plus une exception sénégalaise ni un événement extraordinaire.

Il y a quelques semaines, l'élection régulière d'Ellen Johnson-Sirleaf à la présidence du Liberia marquait le retour à la paix d'un pays qui a souffert d'une atroce guerre civile. En République Démocratique du Congo, il est permis d'espérer que la consolidation de la paix à laquelle l'ONU, l'UA et les institutions régionales africaines travaillent activement, permettront la tenue d'élections régulières et utiles, comme cela s'est produit au Burundi et comme cela se prépare au Rwanda.

Il est vrai qu'en dépit des négociations en cours la situation au Darfour est tragique, un « tsunami humanitaire » ignoré, que le Zimbabwe est toujours sous le joug d'une dictature ubuesque, que la Côte d'Ivoire est

suite p. 8

« DU SOLEIL DES INDEPENDANCES A L'OMBRE DES DICTATURES »

Après les deux premières rencontres qui ont traité de l'héritage des royaumes africains et de la gestion coloniale, cette troisième rencontre débat du cycle consacré aux « Chemins de la démocratie en Afrique » a recouvert la période 1960 à 1980 de la montée des autoritarismes dans les régimes africains. Pourquoi les États africains postcoloniaux ont-ils pris, un par un, à des degrés et à des rythmes divers, le même tournant autoritaire ? Comment comprendre la fermeture de cette opportunité politique, l'échec

rapide des premières expériences démocratiques des indépendances ? Daniel Bourmaud, agrégé de science politique et professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et Rémy Bazenguissa-Ganga, maître de conférences en sociologie à l'Université de Lille 1, ont tenté de répondre à ces questions. Christine Deslaurier et Vincent Foucher, chargés de recherche au Centre d'Etudes d'Afrique Noire de Bordeaux, ont participé à l'organisation de cette rencontre et se sont chargés d'introduire et d'animer le débat.

Tour d'horizon des autoritarismes en Afrique

En ouverture, Christine Deslaurier évoque quelques éléments généraux pour jalonner la réflexion sur l'autoritarisme dans les Etats africains, entre 1960 et 1980. On entend par « autoritarisme » la concentration des pouvoirs qui se traduit en Afrique par le parti unique, le présidentielisme et les interventions et coups d'Etat militaires. Cela amène à une première distinction entre régimes civils et militaires, mais qui ont souvent pris, sous des masques différents, des chemins communs dans leurs capacités de nuisance, leur tournure coercitive et répressive et leur nature arbitraire et souvent violente.

Au moment de la grande vague de décolonisation, le passage à l'indépendance s'est majoritairement fait sous le signe du multipartisme. Celui-ci a été très vite critiqué, parce que considéré comme héritage des colonisateurs. La plupart des Etats passe alors rapidement au multipartisme limité ou au parti unique selon des modalités différentes, soit par la disqualification électorale (Cameroun, Côte d'Ivoire) ou l'interdiction pour les opposants de se présenter, soit par des interdictions légales ou par l'institutionnalisation du parti unique.

En général on retrouve deux grandes idées ou justifications de l'instauration

du **monopartisme**. Selon la **théorie moniste**, le pluripartisme (et les conflits qu'il engendre) est étranger aux « traditions africaines » et n'est qu'un héritage du colonialisme. Dans ces conditions, l'organisation de plusieurs partis saperait l'unité nationale en construction et d'une certaine manière la construction étatique des Etats indépendants. Une autre idée est que le parti unique répond à la nécessité d'organiser l'encadrement des populations et son soutien au régime dans la perspective des **politiques de développement économique** qui se mettent en place au moment des indépendances. Quelles que soient les justifications idéologiques, l'efficacité du parti unique, si elle existe, repose sur l'articulation entre ces légitimations idéologiques - la tradition africaine et le développement économique - et un encadrement politique ténu des populations. Cette logique du parti unique n'exclue aucune compétition ou participation des populations, qui doivent se faire à l'intérieur du parti unique. Des élections internes au parti offrent aux dirigeants la possibilité de prendre connaissance des instances locales du parti et de mobiliser la population. L'encadrement se fait souvent par la mise en place de structures professionnelles et d'organisations particulières : des syndicats uniques, des mouvements de jeunes et de femmes intégrés au parti unique. Enfin, l'encadrement

se fait souvent par la peur, avec une police, une armée et des services de sécurité.

Un deuxième phénomène important est celui du **présidentialisme** commun à la plupart des régimes indépendants. Celui-ci serait dû, notamment dans les anciennes colonies francophones, au fait que les nouveaux régimes indépendants se sont inspirés des constitutions des anciennes métropoles. Ces régimes se construisent alors avec un pouvoir exécutif important : le président, au centre du pouvoir, dirige l'Etat, incarne le pouvoir à l'intérieur et à l'extérieur. Ch. Deslaurier explique que le présidentielisme s'accompagne souvent d'un phénomène de néopatrimonialisme avec la création de « maisonnées » politiques.

Dernier élément à prendre en compte, le **phénomène militaire** : entre 1963 et 1990, 70 coups d'Etat ont touché 30 pays. Sur la période, le Bénin et le Burkina-Faso ont subi 12 coups d'Etat à eux deux. En 1970, sur 17 chefs d'Etat ayant conduit leur pays à l'indépendance, seulement 7 étaient encore au pouvoir. En 1975, 16 Etats africains étaient placés sous régime militaire. Ceux-ci n'ont pas de spécificité particulière ; l'arrivée à l'autoritarisme suit le même processus que dans le civil : une constitutionnalisation, puis la mise en place d'un parti unique ou la récupération d'un parti unique préexistant et une cooptation de civils.

Dans les années 1990, les régimes autoritaires concernaient plus de la moitié des Etats d'Afrique subsaharienne et sur 43 Etats en transition, la moitié était des régimes autoritaires civils, l'autre moitié des régimes autoritaires militaires.

L'orateur reprend enfin une classification de J.-F. Médard, selon laquelle l'autoritarisme pouvait être représenté par trois régimes :

- 1) **le sultanisme**, avec une forte importance de la personnalité du chef d'Etat et une population soumise à l'arbitraire d'un seul homme. (Ce type d'autoritarisme correspondrait à l'empereur Bokassa en Centrafrique) ;
- 2) **l'autoritarisme dur** où la répression est importante et où il existe une institutionnalisation des règles que l'individu doit respecter. (Pour Médard, ce type de régime correspondait au Cameroun d'Ahidjo) ;
- 3) **l'autoritarisme modéré** avec des arrestations et des emprisonnements illégaux mais une répression plus « douce ».

Le modèle démocratique et l'Afrique

Daniel Bourmaud constate d'abord que l'Afrique, dans sa majorité, a été autoritaire et que la temporalité est grosso modo la même partout sur le continent : apparition de formes de pouvoir autoritaire dans les années 60 et crise des autoritarismes dans les années 80 jusqu'au début des années 90. Il pose alors la question de savoir pourquoi des régimes deviennent autoritaires et pourquoi ils sont capables de pérenniser des formes de gouvernement autoritaires.

Selon lui, il n'y a pas de démocrates en Afrique, au sens libéral, c'est-à-dire d'individus se revendiquant du modèle démocratique libéral, où la compétition pour le pouvoir est libre, organisée et arbitrée par le suffrage universel. (Dans les années 60, même Senghor, un homme de l'élite libérale intellectuelle, disait que le modèle démocratique libéral n'était pas fait pour l'Afrique). Les appareils d'Etat, le politique et le pouvoir se construisaient autour de valeurs ne relevant pas de la démocratie. Le mythe utilisé pour construire le pouvoir ne relevait pas de celle-ci. La préoccupation principale des élites africaines était le déve-

loppement. (Ce mythe du développement trouvait sa justification dans l'idée que la colonisation avait sous-développé l'Afrique).

Dans cette « philosophie du développement », la responsabilité des élites africaines doit être relativisée : il fallait sortir ces sociétés de la pauvreté ; l'Etat devait se substituer aux capitaux privés. L'Etat devient ainsi l'acteur principal de cet objectif de développement. Le débat est donc mécaniquement réduit au développement. (Daniel Bourmaud cite l'exemple du Kenya où l'élection présidentielle se faisait sur des programmes de « bons » ou « mauvais » développements). De la même façon, les coups d'Etat se feront au nom des mêmes idéaux de développement.

Les sociétés africaines étant fragiles et divisées, le développement apparaissait donc comme un ciment national capable de faire une nation. Cet élément de convergence excluait le multipartisme. Celui-ci était considéré comme dangereux pour l'unité et nocif à une société en « communion ». (Senghor, de même, était de l'opinion que le monopartisme était conforme à la société africaine).

Les caractéristiques des appareils d'Etat africains apparaissent par contre comme le prolongement de l'Etat occidental, avec ses organigrammes, ses statuts, ses codes, à tel point que l'on est tenté de parler de mimétisme institutionnel. A cela s'ajoute une caractéristique formelle importante, qui est qu'au nom du développement, l'on assiste à une excroissance de l'Etat. Un gigantesque appareil étatique économique-social s'installe, auquel aucune compétence n'échappe.

Ces Etats, formellement de type « légal rationnel », vont connaître un phénomène de dénaturation, une sorte de « néo-patrimonisme ». Ce système est anomique en ce sens qu'il y a une confusion entre les sphères publique et privée. A un moment donné, il n'existe donc plus aucune régulation, (ainsi des régimes de Bokassa, d'Amin Dada, ou encore de Mobutu à la fin des années 80, dans lesquels le cadre légal rationnel s'est défait au profit de pratiques patrimoniales).

Sans contre-pouvoir, la sphère privée se confond avec la sphère publique ; le

clientélisme et le patrimonisme, dans un but de consolidation de l'Etat, se développent rapidement. La logique du pouvoir tourne ainsi sur elle-même ; on assiste à une consolidation du pouvoir pour le pouvoir. (L'orateur utilise la métaphore de l'orchestre dans lequel tous les membres jouent la même partition). Le chef d'Etat apparaît dès lors comme un régulateur général, un chef d'orchestre. Le système fonctionne néanmoins, dans la mesure où chefs d'Etat, ministres et députés se comportent en détenteurs des ressources publiques.

Pourtant le système va se dégrader :

1) **crise interne** : le modèle ne fonctionne plus. Il n'y a pas de culture de l'investissement ; mais il y a une culture de la corruption, très consumériste. On tire sur la rente de l'Etat sans être capable de la renouveler. La croissance démographique et l'émergence d'une élite de plus en plus nombreuse, qu'il faut intégrer dans l'appareil d'Etat, diminuent la capacité de redistribution étatique.

2) **crise externe**, avec la fin de l'opposition des deux blocs mondiaux. Les Etats africains ne font plus partie de la guerre froide et sont donc privés d'aides publiques. Cette crise externe se télescope avec la crise interne et va entraîner l'effondrement de l'autoritarisme.

La logique de l'incarnation en politique :

l'exemple du Congo-Brazzaville

Rémy Bazenguissa exprime tout d'abord ses réserves quant au titre de la rencontre débat (le titre initial parlait de crépuscule des dictatures). Le titre impose l'idée de passage de l'espérance au désespoir. La période coloniale, magnifiée par l'indépendance, serait donc celle des expériences démocratiques, et la période post-coloniale celle des dictatures. On peut se demander alors s'il n'est pas possible de lire les phénomènes d'autoritarisme, ou de démocratie, comme une continuité entre les indépendances et la colonisation. Le cas du Congo-Brazzaville montre bien la logique des systèmes politiques africains et la continuité des expériences démocratiques de la période coloniale à la période post-coloniale.

R. Bazenguissa insiste ensuite sur la différence entre « le » politique et « la » politique. Le politique concerne l'institutionnalisation du social. La politique intervient sous la forme d'actions publiques ou de gouvernement, une fois que la forme de société est mise en place par le politique. L'autoritarisme est peut être alors une continuation « du » politique colonial.

Les logiques de représentation du politique en Occident et en Afrique sont différentes. En Occident, on parle de logique de délégation alors qu'en Afrique prévaut la logique d'incarnation. La dictature est une continuation du politique colonial notamment par la logique d'incarnation du pouvoir qu'elle contient. Le parti unique illustre bien cette logique de représentation politique par incarnation.

A titre d'exemple, entre 1963 et 1991, le Congo-Brazzaville a connu 15 coups d'Etat, réels ou imaginaires, dont deux majeurs en 1968 et 1977. Dans le régime congolais, deux structures particulières des luttes politiques sont importantes. La première est basée sur la brutalité politique qui touche plus particulièrement les membres de l'élite : un opposant au régime subissait la violence de l'Etat, réelle ou supposée. La seule manière d'arrêter la carrière politique était la mort, ce qui constitue, pour l'opposant, un des éléments essentiels de l'incarnation du politique. La deuxième est que le leader politique n'est pas vierge, il était d'abord opposant et subissait la violence politique. Paradoxalement, le système de répression donnait du pouvoir politique à l'opposant. Il y avait trois moments dans la vie d'un membre de l'élite congolaise : il était d'abord opposant et subissait la violence politique ; puis était banni de la scène politique et constituait sa base politique pour une mobilisation ultérieure contre la répression. Il revenait enfin parce qu'une délégation venait le chercher. Le monopartisme au Congo tient à ce phénomène d'incarnation.

Mais la violence politique ne résulte pas seulement des indépendances, (elle est la base du système colonial), le monopartisme n'est qu'une continuation de la logique coloniale, et il y a peut être simplement une « africanisation » du régime colonial. A partir des

années 60, les africains sont rattrapés par leur histoire et « le » politique prend une forme particulière. Dans ce système d'incarnation, il y a deux caractéristiques majeures à souligner : la militarisation du social et la force mystique du coup d'Etat.

La militarisation du social provient de l'institutionnalisation de la guerre depuis la colonisation. Le contrôle de la guerre est un élément important de la puissance publique et permet de régler le rapport entre l'ennemi intérieur et extérieur. Or, dans le système colonial, c'est le colonisateur qui règle la guerre avec l'ennemi intérieur. L'Etat constitué n'a pas a priori d'ennemis extérieurs. Toute la violence de guerre est alors retournée contre la société. C'est donc à partir de la question de la militarisation que se constitue le social dans la population congolaise et c'est au nom du pouvoir militaire qu'on va essayer d'exercer le pouvoir.

L'opposant souligne alors l'importance des forces du coup d'Etat. Le coup d'Etat nous fait passer dans un imaginaire politique qui n'est plus seulement celui de l'administration mais celui de la décision politique et de l'installation d'un ordre. Le coup d'Etat met en place une conception du politique qui implique que les Africains vivaient sous l'imminence d'une catastrophe. La population savait que les élections, truquées, ne changeraient rien : on trouve des morts qui ont voté. Le rapport au politique est toujours ambigu et lié au problème de la mort, de la guerre. Ce n'est que quand les nouvelles institutions sont installées que la situation se normalise de nouveau.

Ce sont ces formes guerrières et de représentation qui se manifestent dans l'incarnation. La question politique est donc celle de la guerre, de la violence et de la mise en forme du social.

En guise de conclusion : une communauté de destins

Pour Vincent Foucher, toutes les typologies politiques construites pour distinguer les différents régimes (civils ou militaires, marxistes ou libéraux, issus d'une colonie anglaise ou française...) tiennent mal. On est frappé par la communauté des destins. Même chez Senghor, archétype du théoricien libéral africain, il y avait

une certaine exigence de l'unité politique et la violence politique n'était pas absente du Sénégal, pourtant exemple de modération politique en Afrique.

Cette unité des trajectoires vient de l'importance des théories du développement et des principes de légitimité politique, « par ce que l'Etat dit qu'il fait ».

Les théories du développement étaient très articulées avec des idées de ce qu'était l'Afrique à l'époque, notamment l'idée que les cultures politiques africaines étaient des cultures unitaires. Mais les travaux de J. Bazin sur le Royaume de Ségou montrent que la pensée du dualisme politique est bien présente en Afrique. Il y a donc une erreur dans les rapports à l'Afrique due à une lecture du politique africain opérée par les intellectuels européens.

Il y a en fait une continuité très forte dans les modes de légitimation entre le colonial et le post colonial. On se justifie en tant qu'Etat parce qu'on a en face des gens simples, des barbares qu'il va falloir faire bouger.

La légitimité politique s'enracine, dans une continuité de la violence. Il y a une militarisation diffuse du colonial et du post colonial.

Il y a aussi continuité des pratiques et des imaginaires politiques entre le colonial et le post-colonial. Les études actuelles, notamment de M. Mamdani, montrent à quel point les gouvernances post-coloniales sont enracinées dans les gouvernances coloniales. Il y a une continuité du post-colonial au colonial qui vient moins du néo-colonialisme que d'une continuité des pratiques et des imaginaires politiques.

Enfin, il est difficile de distinguer l'exercice de la violence de la pratique de la consommation. La mort, la violence et la consommation sont les deux faces de la même chose : la capacité à distribuer les chances de vie. Les Etats coloniaux et post-coloniaux sont aussi des usages du corps, des modes de consommation qui sont au service de la démarcation du pouvoir, qui sont les enjeux des luttes de pouvoir. L'exemple célèbre de la « sape » au Congo-Brazzaville montre que l'appropriation du pouvoir passe par la survalorisation à l'extrême du vêtement et que la lutte se fait aussi dans la consommation.

LE DEBAT

Ch. Dutheil de La Rochère, ancien Ambassadeur de France au Congo-Brazzaville, regrette que le marxisme n'ait pas été évoqué lors de la conférence, élément qu'il considère fondamental dans l'histoire politique africaine, les élites africaines ayant été souvent formées par le parti communiste. Il souligne aussi les liens entre certains pays africains et l'URSS. Pour Ch. Deslaurier, dans la pratique on trouve le même comportement avec le même résultat que le régime soit inspiré ou non du marxisme-léninisme. Pour R. Bazenguissa, les élites du Congo ont simplement fait le choix du marxisme-léninisme sans forcément subir l'influence de qui que ce soit et décidé de nationaliser un certain nombre d'entreprises. L'économie congolaise en a souffert. Mais ce qui l'intéresse c'est le politique, c'est-à-dire quelque chose qui permet de comprendre pourquoi la norme en Afrique était l'autoritarisme en proposant d'autres éclairages. Pour D. Bourmaud, lorsque l'on analyse les références et les mythes de l'époque, on remarque l'importance du marxisme. Néanmoins, il faut prendre en compte les degrés divers du marxisme de l'époque, auxquels les élites africaines ne sont pas restées insensibles (Senghor, Nyerere). Le socialisme version africaine ne relevait pas forcément la même conception que le socialisme occidental : pour Nyerere, le socialisme est une valeur africaine, qui souligne l'importance de la communauté, de l'unicité. La colonisation est venue casser ce socialisme africain. Au Kenya, Kenyatta n'était pas marxiste, mais il a

développé des discours sur le socialisme africain. Il y a une unicité de la vision de l'Etat. Le discours s'est d'ailleurs noyé lui-même à un moment donné et a fait place à une convergence de vues. Il insiste sur le fait qu'il n'y avait pas de fatalisme dans l'autoritarisme africain.

M. Levante, économiste, considère que l'environnement international, et notamment l'importance de la guerre froide, est resté trop ignoré lors de la conférence. Par ailleurs, l'imaginaire politique africain est lié à la politique française, et il y a un certain mimétisme entre le présidentielisme français de l'époque et l'africain. Pour D. Bourmaud, le présidentielisme est une référence inexistante pour les régimes anglophones : ceux-ci sont parlementaires. Ces régimes vont pourtant devenir présidentielistes. Sur l'environnement international, la bipolarité va épouser les configurations autoritaristes.

Ch. Deslaurier pose ensuite deux questions : comment faire s'il n'y a pas élimination du chef d'Etat ? Et à propos de l'incarnation politique, si le leader ne meurt pas, que se passe-t-il ? Pour D. Bourmaud, il n'y a pas de démocrates en Afrique. Il ne s'agissait pas d'un système pour lequel on se bat. R. Bazenguissa ajoute à cela qu'il y a peu de leaders politiques et qu'un coup d'Etat ne se traduit pas par une lutte à mort. Ainsi, dans le cas du Congo, on mettait l'ancien dirigeant en prison. L'amnistie permet de montrer qu'on soutient la concorde nationale. L'idée d'incarnation n'est

pas d'arriver à la mort de l'autre, mais c'est l'idée que l'on ne reconnaît plus de droits politiques à un moment à une personne.

A propos de l'ethnicité, D. Bourmaud explique que la guerre est d'abord enracinée et entretenue par la guerre froide et s'autoalimente par la suite. Pour R. Bazenguissa, il faut bien définir l'ethnie. Les identités ethniques se reconfigurent dans l'opposition politique. Dans le cas du Congo, c'était les Kongos (du sud) contre les Moshis (du nord). Lors de la guerre de 1993-94, les populations se considérant comme Kongos vont se définir comme Nibolek, nom qui est le produit de la concentration de trois noms de régions. Quand la tension politique devient extrême, l'identité construite se transforme et devient produit de la compétition économique.

**Kaline Coninckx, Simon Porcher,
Lotte Marike Ten Hoove**

Erratum

Dans la précédente Lettre (n° 88) une erreur regrettable a été introduite dans le compte-rendu de la rencontre-débat sur la date de la conférence de Brazzaville. Il fallait bien sûr lire 1944 et non 1947 comme cela a été écrit.

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901
Président : Michel Levallois
Vice-Présidents : Raymond Césaire,
Jean Clauzel, Xavier de Franssu, Henri Senghor.
Secrétaire Général : Philippe Mathieu
Trésorier : Bernard Monnier

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Michel Levallois
Comité de rédaction : Robert Ginesy,
Michel Levallois, Philippe Mathieu, Bernard
Monnier, Denyse de Saivre, Henri Senghor.
Maquette : Atelier Visconti

La CADE : 5 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris, France.

Tél. : 01 44 93 87 45 / Fax : 01 44 93 87 50

E-Mail : endacade@wanadoo.fr

Web : www.afrique-demain.org

Abonnement à *La Lettre de la CADE* :

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros. Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

**LES PME FRANÇAISES
INCITEES A EXPORTER**

Le gouvernement français et les instances commerciales incitent les Petites et Moyennes Entreprises (PME) à exporter le label « Groupement de PME à l'export » qui a été lancé le 14 mars au cours d'une réunion de chefs d'entreprises organisée par la Confédération française du commerce inter-entreprises (CGI). Dès le 26 janvier, le Premier ministre avait encouragé la constitution d'un millier de groupements à l'exportation, dans tout pays. L'Afrique noire pourrait profiter de ces nouvelles dispositions pour renforcer le tissu de PME.

Le Centre de développement de l'OCDE et la Banque africaine de développement avaient lancé en juin dernier un appel au développement du secteur privé en Afrique. Les Petites et Moyennes entreprises (PME) y souffrent d'un climat défavorable. Ainsi s'est créé un vide entre les grandes entreprises, souvent des multinationales, et le secteur informel. Des PME africaines rencontrent de grandes difficultés pour satisfaire aux conditions fixées par les banques afin d'accéder aux financements extérieurs. Une diversification des solutions de financements proposée par les institutions financières et les grandes entreprises serait souhaitable. Les PME constituent en effet l'essentiel des gisements d'emploi pour les générations futures. Beaucoup d'entreprises actuellement dans le secteur dit informel entreraient ainsi dans le secteur formel, augmentant le poids du secteur privé dans les économies nationales.

Le ministre français des PME estime à 200 000 le nombre d'entreprises susceptibles de réaliser une partie de leur chiffre d'affaire à l'international. Elles sont actuellement 4% seulement dans ce créneau contre 18% en Allemagne.

Un dispositif d'appui a été lancé en octobre 2005 avec « Cap Export ». Il s'agit d'un crédit d'impôt et de l'embauche d'un VIE (Volontaire international en entreprise) à temps partagé. Les nouvelles mesures comprennent une Société de service d'accompagnement à l'international (SAI), un label accordé par un comité de sélection et une aide financière au maximum de 10 000 euros. Un premier appel à candidature sera clos le 20 mai, un second interviendra en juillet.

Ces dispositions permettront aux PME de se lancer à l'international, objectif qui apparaît

comme très complexe et risqué. En mutualisant les frais de prospection, en partageant les risques, en échangeant leurs expériences dans le cadre de ces Groupements, on peut penser que la démarche d'exportation sera plus simple et moins onéreuse.

Toutefois l'assemblée des Chambres de commerce françaises considère que le formalisme des procédures est bien lourd pour 10 000 euros d'aide. Outre ce label, l'Agence française de développement serait prête à débloquent des fonds pour des projets importants, de l'ordre de un million d'euros, visant au développement économique.

Enfin la Commission européenne va financer une mission qui se tiendra dans les pays africains pour définir une coopération plus centrée sur les entreprises.

L'obstacle majeur pour les PME africaines est le financement, comme l'a souligné le Centre de Développement de l'OCDE. Leur volume financier est trop faible pour intéresser les circuits bancaires et trop fort pour relever du micro crédit. Une introduction en bourse, significative, constituerait une opportunité pour des investisseurs.

Robert Ginésy

*NDLR - L'essentiel des informations utilisées dans cette page provient de l'hebdomadaire **Marchés tropicaux et méditerranéens**.*

**MARCHES TROPICAUX
ET MEDITERRANEENS
A SOIXANTE ANS**

Pour cet anniversaire la revue a remis aux participants à la conférence de presse, une sélection d'éditoriaux et d'articles, qui montrent l'adéquation de la position de cet hebdomadaire avec la réalité historique mouvante du continent africain. Les historiens présents, Jean Fremigacci et André Julien Mbem, se sont démarqués du mouvement actuel de critique globale de la colonisation, qui, trop complexe et contradictoire, appelle des jugements différenciés.

Bénédicte Châtel, la rédactrice en chef, a souhaité un changement de logique économique, pour sortir d'une économie de rente qui paralyse l'Afrique noire.

LE BENIN DISTINGUE

Une nouvelle fois, le Bénin vient de créer la surprise en se donnant, le 22 mars dernier, au second tour et dans le calme, par 74,5% des voix, un président radicalement nouveau en la personne de Yayi Boni, banquier international chevronné, néophyte en politique et qui s'est présenté comme un « homme propre et neuf » contre divers adversaires tout aussi brillants mais politiciens déjà anciens et peut-être trop insistants.

Depuis bientôt un demi-siècle, cette petite république, encore appelée Dahomey jusqu'en 1975 et coincée entre l'immense Nigéria et le modeste Togo, nous a maintes fois surpris par ses éclats originaux, parfois dramatiques et sanglants, parfois aussi admirables. Champion entre 1963 et 1972, avec quelques autres pays, des coups d'états à répétition régulière, pépinière de politiciens intrigants et versatiles, conservatoire d'ex-présidents de la République désavoués ou renversés (jusqu'à six en même temps), inventeur même en 1970 d'un exécutif-tricéphale-à-présidence-tournante, le Bénin a continué de se signaler à l'Afrique et au monde par ses décisions étonnantes, brutales ou bénéfiques. Après quatorze années d'un régime marxiste-léniniste-béniniste patriote mais superficiel, velléitaire et finalement calamiteux on a vu le président Mathieu Kérékou, plus fin qu'on ne le pensait, inventer et convoquer une « Conférence des forces vives de la nation », venir lui confesser ses torts et s'en faire acclamer, avant de s'effacer de bonne grâce en 1991 devant Nicéphore Soglo, un président de la diaspora mûri au sein de la galaxie des Nations Unies. C'était là une nouvelle performance à la béninoise en même temps qu'un nouveau modèle pour le reste du monde : l'élimination démocratique d'un président militaire parvenu au pouvoir par un coup d'Etat. Pourtant, mûr et réaliste, mesurant les multiples déceptions de cinq années de « Renouveau démocratique », le pays choisit en 1996 - nouvelle surprise - de reprendre celui qui avait dirigé la

République Populaire et qui se l'était fait pardonner.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, Kérékou, hors jeu à 73 ans, même s'il a eu - dit-on - du mal à passer la main, s'efface pour la seconde fois devant un homme du Renouveau venu de l'extérieur. Peut-être le président Yayi Boni pourra-t-il réussir à clore définitivement le trop long cycle de la « jarre- percée » dont seuls les doigts unis de tous peuvent boucher les trous, des intrigues politiciennes à répétition, des appartenances partisans à géométrie variable, des corruptions ouvertes ou rampantes, des agitations désordonnées de personnages ambitieux que Kérékou, le premier « caméléon » d'entre eux, réussissait peu ou prou à tenir sous son contrôle. Cet espoir est permis pour le bonheur d'un pays décidément étonnant qui - ne l'oublions pas - est, avec 6,6 millions d'habitants, à la fois l'un des plus pauvres et les plus dynamiques de la planète; qui vit (ou survit) à 90% d'une économie populaire peut-être « informelle » mais absolument essentielle et dont les fils les plus entreprenants sont parfaitement intégrés aux affaires mondiales de New-York à Singapour; qui est, sur le continent africain, l'un des plus respectueux de la liberté de la presse; qui dispose d'une élite de citoyennes de grande qualité et qui, comme pour les récompenser, vient d'avoir le courage de mettre pratiquement la polygamie hors la loi; qui fut et demeure non seulement le berceau du Vaudou avant son exportation aux Amériques mais aussi le « Quartier latin » de l'Afrique, riche en écrivains, politiciens et orateurs brillants et praticien d'une francophonie de qualité qui fait honte parfois à certains bafouilleurs de l'hexagone.

Tous ces titres de gloire devaient être rappelées au moment où le Bénin démocratique, confié à Yayi Boni une nouvelle étape de son développement. La princesse héroïne du chef d'œuvre de Paul Hazoumé ne s'appelait-elle pas Douguicimi : distingue-moi ? Réjouissons-nous : aujourd'hui encore, le Bénin s'est distingué.

Philippe David

Le baromètre de la CADE

L'Afrique mise sur l'algue pour se nourrir.

La spiruline, une algue riche en protéines et en vitamines, facile à cultiver, a été l'objet d'un colloque panafricain au Niger début mars. Des projets pilotes existent dans plusieurs pays africains ainsi qu'au Chili et une formation internationale à cette culture existe en France. Au Burkina des effets positifs sont avérés pour des enfants souffrant de malnutrition. La spiruline vient en concurrence d'une pâte à base d'arachide brevetée et produite en France. L'attitude des organismes mondiaux (PAM, ONG) évolue, et suite aux initiatives prises localement, ils sont moins opposés à son emploi. Les chiffres produits (25 000 morts par an de malnutrition, 1/3 des enfants africains malnutris) démontrent l'importance du problème (*Le Monde* du 6 mars).

Les enfants-parents du Rwanda. Dans un article du *Monde* du 17 mars, Marion Van Renterghem pose deux questions : « Comment pouvons-nous devenir des hommes ? » et « C'est quoi la différence entre un Hutu et un Tutsi ? ». La première se rapporte aux aînés devenus malgré eux chefs de famille d'orphelins des massacres. La seconde se rapporte aux cadets, scolarisés dans un système qui impose la « réconciliation nationale » et interdit la référence ethnique tout en enseignant l'histoire du Rwanda et les génocides du 20^e siècle. Des familles reconstituées et regroupées, parfois, et qui ont bien du mal à survivre matériellement et psychologiquement.

Le recensement du Nigeria semble difficile à organiser compte tenu des tensions religieuses et ethniques, de la situation politique et de la répartition potentielle de la rente pétrolière. Par ailleurs une courte description d'Abuja montre l'existence de tensions liées à l'exclusion des populations « informelles ». Un troisième reportage porte sur la pratique religieuse à Benin City avec la propagande commerciale des évangélistes et la subsistance de pratiques animistes. (*La Croix* du 21 mars).

Internet en Afrique. *Le Cahier économie et entreprise* consacre trois pages à l'informatique et l'Internet en Afrique en commençant par la présentation du portable à 100 dollars, dont les premiers exemplaires sont attendus début 2007. Dans un premier temps, ils seront mis à disposition d'écoles choisies ;

l'organisme en charge de ce projet dit travailler sur une liaison à l'Internet à bas prix mais la situation est floue. En effet, en Afrique, en dehors des capitales, l'accès à l'Internet reste laborieux. Un des problèmes est que la liaison par câble souhaitable pour l'Internet voit sa mise en place compromise par l'explosion des téléphones GSM. Le Sénégal, quant à lui, est en tête en Afrique pour l'accès au WEB. Un développement est à attendre notamment dans le paiement en ligne et du e-business grâce à des cartes pré-payées. (*La Croix* du 27 mars).

Migrations. Les routes de l'émigration passent désormais par la Mauritanie. L'auteur de l'article décrit les filières d'émigration d'après les résultats d'une enquête des services de renseignement espagnols. Ces filières ont été délocalisées par suite du raidissement du Maroc fin 2005. Le pourcentage annoncé de partants disparus en mer est de 40% (*Le Monde* du 11 mars).

Nouadhibou, chef-lieu de l'émigration sauvage : un article du *Monde* du 23 mars présente le retour d'émigrés après une première tentative, puis décrit les conditions d'un possible nouveau départ ainsi que le débordement actuel des autorités locales. A noter également les départs observés pour les Canaries à partir de Saint-Louis (Sénégal).

Sylvie Bredeloup et Olivier Pliez abordent dans *Le Monde* du 28 mars la question de la perception par l'Europe des migrations africaines et montrent l'influence néfaste pour 90% des migrants africains subsahariens des mesures de fermeture destinées à barrer le flot à destination de l'Europe et qui contribuent « à ce que les problèmes non résolus aujourd'hui se posent avec plus d'acuité demain ».

L'or noir. *Le Monde* du 2 mars parle du rêve d'or noir en Mauritanie. Ce rêve d'une société « riche », à l'instar des pays du Moyen Orient, s'effondre à la suite d'affaires qui ont hypothéqué la manne pétrolière pour les vingt prochaines années.

Tchad, la malédiction de l'or noir : l'accord passé entre le Tchad, la Banque Mondiale et les producteurs en 2000 était idyllique mais il est remis en cause par le gouvernement tchadien ce qui entraîne un conflit avec la Banque Mondiale. Des efforts sont faits pour concilier les parties, mais le problème est profond et non limité à l'or noir (*Le Monde* du 17 mars).

Jean Brice Simonin

suite de la page 1

encore coupée en deux et que la Guinée se prépare à une succession pleine de dangers. Mais, la paix et la démocratie progressent, et les Africains eux-mêmes y contribuent de plus en plus activement. L'arrestation et l'incarcération de Charles Taylor, son inculpation devant la Cour spéciale pour le Sierra Leone constituent comme le dit Koffi Annan « un message fort aux chefs de guerre potentiels » et prouvent que les crimes contre l'humanité ne sont plus impunis dans ce continent.

Le travail de la CADE est toujours d'actualité, car il ne s'agit pas tant de réagir contre l'afro-

pessimisme que de lutter contre ce que j'appellerai « l'entropie médiatique », contre le désintérêt, l'indifférence, l'ignorance et le mépris pour cet angle mort de l'actualité internationale qu'est trop souvent l'Afrique subsaharienne.

Les décisions prises lors de l'assemblée générale de la Cade du 30 mars dernier, dont vous trouverez l'essentiel dans cette *Lettre*, vous montreront comment et avec qui nous entendons poursuivre notre action au cours des prochains mois et combien nous aurons besoin non seulement de votre aide et de votre fidélité, mais de votre participation.

La CADE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CADE

L'assemblée générale de la Cade s'est tenue le 30 mars. Les deux faits saillants de l'année 2005 ont été le début du partenariat avec les étudiants de l'Institut d'Études Politiques de Paris et des universités Paris 1 et 2, et le succès de la journée anniversaire du 7 décembre.

Les comptes de 2005 ont été approuvés. Ils sont en léger excédent grâce à la subvention du MAE et à celle de l'AFD qui a permis l'organisation de la journée du X^e anniversaire. Un débat s'est engagé sur les modes et les champs d'intervention de la CADE.

Le programme pour 2006 a été discuté. Il comporte le cycle sur la démocratie qui est en cours, un cycle sur les PME en Afrique qui est en préparation, une journée Europe avec Bruxelles, l'édition des actes du 7 décembre, le renforcement du partenariat avec l'AUF, le CCFD, ARRI, Enda. Un projet a été déposé auprès du FASILD en vue d'une action avec Enda-Europe auprès des migrants. Le thème retenu et qui est mis à l'étude pour 2007 est « La jeunesse de l'Afrique ». Enfin, Michel Levante et Jean-Louis Domergue ont été élus membres du Conseil d'Administration.

L'AFRIQUE « DÉSHUMANISÉE »

L'hebdomadaire *LA VIE* a consacré sa cinquième « Rencontre de l'Humanaire » à la Solidarité internationale, telle qu'elle s'est manifestée à la suite de catastrophes naturelles en 2005/2006. Au cours de la journée du 31 mars la Conférence des grandes Ecoles a fait apparaître l'intérêt grandissant des étudiants pour les actions de solidarité.

Le matin une confrontation ONG/ Presse a permis de mieux cerner les différences de traitement dans les médias de quatre événements : le Tsunami en Asie, l'ouragan en Louisiane, la famine au Niger, le séisme au Pakistan.

Peu de place a été donnée à la sécheresse au Niger, pour des raisons objectives et aussi parce que, a-t-il été dit à la tribune, dans l'opinion « l'Afrique est en voie de déshumanisation ». L'association Eau Vive, qui consacre son activité à plusieurs États africains, a souligné que cette perception de l'Afrique résultait, pour une large part, de l'image négative que la presse donnait de ce continent.

Cette intervention, remarquée, rejoint le constat fait par la CADE d'une sorte de désinformation.

R.G.

AGENDA DE LA CADE

Le cycle sur « la marche de l'Afrique vers la démocratie » s'achève par deux rencontres-débats :

le **mercredi 26 avril** sur la « gésine de l'Afrique moderne : de la démocratie formelle à la démocratie réelle » à la Columbia University de Paris - Reid Hall, grande salle, 4 rue de Chevreuse, Paris 6^e (métro Vavin, Raspail ou Port Royal) par Babakar Sall, Fernand Nzaba-Banzouzi, Bertrand Badie et animée par Senami Houndete.

le **mercredi 17 mai** seront traitées les pratiques de la démocratie dans quelques pays : Afrique du Sud, Tanzanie, Mali... au siège de la Région Ile de France, 65 rue de Babylone, 75007 Paris, salle Delouvrier.

la **rencontre-débat du 21 juin** sera consacrée à la présentation de l'ouvrage : « Afrique des idées reçues » sous la conduite de Georges Courade.

Ici et là, maintenant ...

- La mondialisation, une chance pour la francophonie, colloque débutant au Sénat le jeudi 27 avril à 14h15 pour s'achever le lendemain à 18 h. Renseignements/inscriptions : tél. : 01 53 69 83 26 ou courriel : administration@francoffonies.fr

- La transmission de l'Etat colonial en Afrique, colloque international les vendredi 28 avril de 9 h. à 18 h. et samedi 29 avril de 9 h. à 18 h., suivi d'un cocktail de clôture, le tout à l'auditorium de l'INHA 2 rue Vivienne 75002 Paris.

Et plus tard...

- Pour une nouvelle recherche de synergie entre l'Europe centrale et orientale et l'Afrique, colloque organisé par le CIFER à l'Ambassade de Roumanie, 123 rue Saint-Dominique 75007 Paris, le jeudi 4 mai à 17 h 30.

- Comment l'Afrique sortira-t-elle de la marginalisation ?, conférence donnée par J.-F. Bayard au grand auditorium de la Bibliothèque François Mitterand à Paris, le 18 mai 2006 de 18 h30 à 20 h. Entrée libre.

- La société civile et la paix en Afrique de l'Ouest, rencontre internationale devant trouver place à Bamako (Mali) du 8 au 10 novembre 2006, organisée par l'association « Forum Mondial de la Paix », 116 avenue d'Italie, F-75013 Paris, tél. : 06 16 08 43 81, courriel :

aliou.barry@forummondialdelapaix.org
L'appel à propositions est encore ouvert.